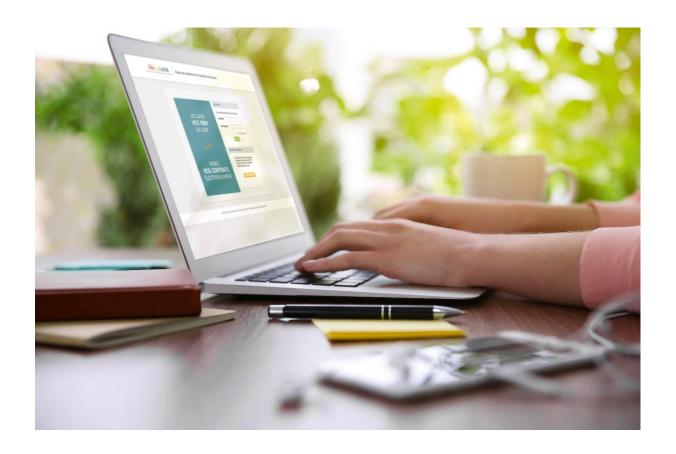
Bienvenue sur www.vinsvaldeloire.pro

Enregistrez vos DRM en ligne!



Guide utilisateur Août 2019



Table des matières

1.	Enp	oréambu	le	. 3
	1.1.	L'habilit	tation à CIEL	. 3
	1.2.	L'activa	tion de votre compte sur vinsvaldeloire.pro	3
	1.3.	L'activa	tion de l'espace DRM	4
	1.4.	Le choix	x du régime de CRD	4
	1.5.	La sélec	tion du mois de la DRM à créer	. 5
2.	Une	possibil	ité pour réaliser un e-DRM : la saisie des éléments	6
	2.1.	Etape n	°1 : La sélection des produits de la DRM	6
	2.1.	1. L'a	ijout de nouveaux produits	8
	2.1.	2. La	personnalisation des produits	9
	2.2.	Etape n	°2 : La déclaration des mouvements d'entrée et de sortie	11
	2.2.	1. La	liste des mouvements	12
	2.2.	2. L'e	enlèvement des contrats InterLoire	12
	2.2.	3. La	déclaration des exportations	13
	2.3.	Etape n	°3 : La déclaration du compte capsules	L4
	2.4.	Etape n	°4 : Les déclarations annexes	16
	2.4.	1. La	déclaration des documents d'accompagnement	16
	2.4.	2. Le	relevé de non apurement	L7
	2.4.	3. Le:	s statistiques européennes	۱7
	2.4.	4. La	déclaration des TAV	۱7
	2.5.	Etape n	°5 : La validation des éléments déclarés	18
3.	Une	e autre p	ossibilité pour réaliser un e-DRM : l'import de données de votre logiciel de cave 2	21
4.	Vou	ıs n'avez	aucun mouvement à déclarer pour ce mois ? Réalisez une DRM à néant	24
Ar	nnexe 1	1 : la liste	des vins AOP du Val de Loire (au 01/08/2018)	26
Ar	nnexe 2	2 : la liste	des vins IGP du Val de Loire (au 01/08/2018)	31
Ar	nnexe 3	3 : la liste	des autres vins (au 01/08/2019)	32
Ar	nnexe 4	4 : la liste	des alcools (au 01/08/2019)	37
Ar	nnexe 5	5 : la liste	des mouvements d'entrée et de sortie	38
٧/	ns cont	acts Inte	rloire	10

1. En préambule

Avant de réaliser votre 1ère e-DRM en ligne, quelques étapes sont incontournables . Ces informations ne vous seront plus demandées par la suite.

1.1. L'habilitation à CIEL

Pour pouvoir accéder au téléservice CIEL (Contributions Indirectes En Ligne) disponible sur ProDouanes, vous devez **remplir un contrat d'adhésion**. Demandez-le à votre service local des douanes.

1.2. L'activation de votre compte sur vinsvaldeloire.pro

Si vous n'avez jamais activé votre compte professionnel sur vinsvaldeloire.pro, merci de contacter InterLoire (vos contacts en fin de document).

Votre compte a déjà été activé mais vous avez oublié votre mot de passe ?



Cliquez sur « **Mot de passe oublié ?** » sur la page d'accueil du site Internet et suivez la procédure.

1.3. L'activation de l'espace DRM

Prenez connaissance du contrat d'inscription à la télédéclaration de la DRM en cliquant sur le lien.



Acceptez le contrat en cochant la case puis cliquez sur **ACTIVER MON ESPACE**.

1.4. Le choix du régime de CRD

DRM suspendue : choisir un régime de CRD (Compte capsule)						
Votre chai « SCEA GILET - PARCAY MESLAY » ne possède actuellement a	Votre chai « SCEA GILET - PARCAY MESLAY » ne possède actuellement aucun régime de CRD.					
Le choix de votre régime CRD a un impact sur le paiement ou non de vos droits de circulation pour les sorties bouteilles et BIB en fin de DRM: Si vous payez les capsules ET les droits de circulation suprès de votre organismes répartiteur au moment de l'achat des capsules, cochez « collectif acquitités (DA) » (Les droits de circulation sont réglés aux douanes au moment de l'achat des capsules). Si vous ne payez que les capsules auprès de votre organisme répartiteur, cochez « collectif suspendu (DS) » (Vos droits de circulation seront payés aux douanes sur la base des éléments de la DRM). Si vous payez uniquement vos capsules auprès d'un fournisseur privé, coché « personalisé (P)» (les droits de circulation seront payés sur la base des éléments de la DRM).						
Une fois renseigné, ce message n'apparaîtra plus.						
Votre régime CRD : © collectif suspendu (DS) © collectif acquitté (DA) © collectif acquitté + collectif © personnalisé + collectif © personnalisé (P) suspendu (P+DS) suspendu (P+DS)						
Si vous avez deux types de régimes de CRD, contactez InterLoire.		VALIDER CE CHOIX DE RÉGIME CRD				

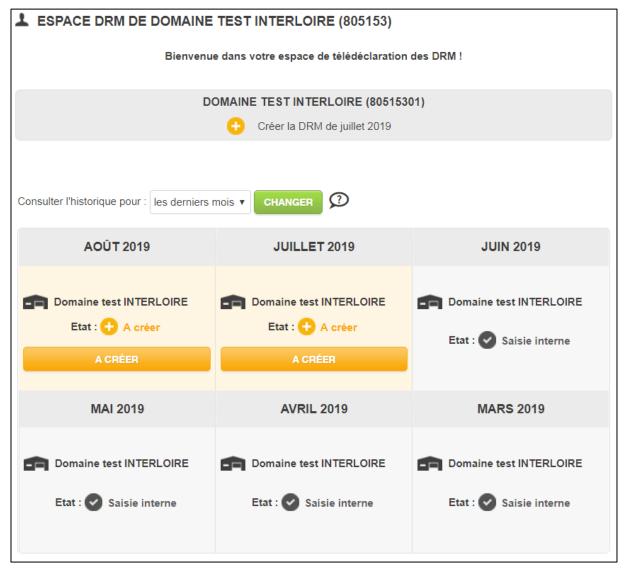
Sélectionnez votre régime CRD en choisissant l'une des 5 possibilités (ou 3 selon votre région).

IMPORTANT : le choix du régime impacte le calcul de vos droits de circulation

- Si vous payez les capsules ET les droits de circulation auprès de votre organisme répartiteur au moment de l'achat des capsules, cochez « collectif acquittés (DA) »
- Si vous ne payez que les capsules auprès de votre organisme répartiteur, cochez « collectif suspendu (DS) ». Vos droits de circulation seront payés aux douanes sur la base des éléments de la DRM.
- Si vous achetez vos capsules auprès d'un fournisseur privé, coché « personnalisé (P) ». Vos droits de circulation seront payés aux douanes sur la base des éléments de la DRM.

En cas d'erreur, contactez InterLoire avant la validation de votre e-DRM.

1.5. La sélection du mois de la DRM à créer





Quelques astuces:

Passez votre souris sur les points d'interrogation répartis dans tous les écrans : ils vous aideront à comprendre ce qui se cache derrière les intitulés.

A toutes les étapes, vous pouvez annuler votre action ou votre saisie.

A tout moment, vous pouvez enregistrer vos données en brouillon et les retrouver lors d'une prochaine connexion.

_

2. Une possibilité pour réaliser une e-DRM : la saisie des éléments



Cliquez sur « Création d'une DRM vierge », puis sur COMMENCER LA DRM.

Pour la DRM d'août, la création d'une DRM à néant n'est pas proposée car nous vous demandons de remplir vos stocks de début de mois.

2.1. Etape n°1 : La sélection des produits de la DRM

Les produits sont classés par catégorie : AOP, IGP, AUTRES VINS, AUTRES ALCOOLS et autres.

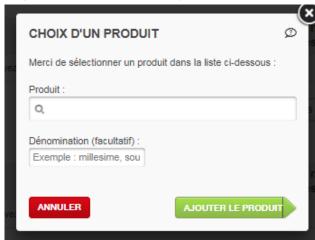
Lors de votre 1^{ère} connexion, vous découvrirez les produits connus à ce jour par InterLoire, saisis en interne pour le fonctionnement de l'interprofession.

Vous avez la possibilité d'en ajouter en cliquant sur **AJOUTER DES PRODUITS**.

1. PRODUITS	2. MVTS SUSP.	3. MVTS. ACQ.	4. CRD	5. ANNEXES	6. VALIDATION		
		définir les produit produit donné, dé			n'avez aucun		
AOP Ø	OP Ø						
			Produit à décla en droits sus		duit à déclarer ce mois en droits acquittés		
		Vous n'avez pas de p	produit en catégorie	AOP			
IGP Ø				AJOU	UTER DES PRODUITS		
			Produit à décla en droits sus		duit à déclarer ce mois en droits acquittés		
		√ous n'avez pas de	produit en catégorie	IGP			
				AJO	UTER DES PRODUITS		
AUTRES VINS	Ø						
			Produit à décla en droits sus		duit à déclarer ce mois en droits acquittés		
Vins Etrangers M	ousseux						
	_			AJOI	UTER DES PRODUITS		
AUTRES ALCO	OLS Ø						
			Produit à décla en droits sus		duit à déclarer ce mois en droits acquittés		
	Vous	s n'avez pas de prod	uit en catégorie Autr	es alcools			
				AJO	UTER DES PRODUITS		
AUTRES Ø							
			Produit à décla en droits sus		duit à déclarer ce mois en droits acquittés		
DRA (Dépasseme	ent de Rendement A	utorisé) Blanc					
DRA (Dépasseme	ent de Rendement A	utorisé) Rouge					
Lies et Bourbes							
Lies, Bourbes et	vins à éliminer						

7

2.1.1. L'ajout de nouveaux produits



Tapez les lettres composant le nom du produit puis sélectionnez-le dans la liste proposée. Cliquez sur **AJOUTER LE PRODUIT**.



Décochez le produit pour lequel vous n'avez pas de mouvement à déclarer ce mois-ci. Il n'apparaitra pas dans les étapes de saisie des mouvements pour ne pas alourdir votre déclaration.

Pour les négociants qui réalisent deux DRM, une en droits acquittés et <u>l'autre en droits suspendus :</u>

Vous pouvez choisir les produits qui vont alimenter vos deux DRM.

Pour les négociants qui détiennent en stocks des vins français hors Val de Loire :

Vous avez la possibilité :

- Soit de les identifier dans votre DRM, auquel cas il est nécessaire qu'ils soient présents dans le catalogue produits => contactez InterLoire pour les ajouter.
- Soit de les agréger en utilisant les libellés fiscaux prédéfinis.

IMPORTANT : les vins du Val de Loire doivent être obligatoirement identifiés par leur code INAO dans la DRM.

Retrouvez en annexes les listes des vins et alcools figurant dans le catalogue produits.

2.1.2. La personnalisation des produits

Vous avez la possibilité de personnaliser les libellés de vos produits en ajoutant un champ lexical au nom de l'appellation ou de l'indication géographique, par exemple un millésime ou un nom de cuvée.

Cette démarche est facultative.



Cliquez sur AJOUTER DES PRODUITS.



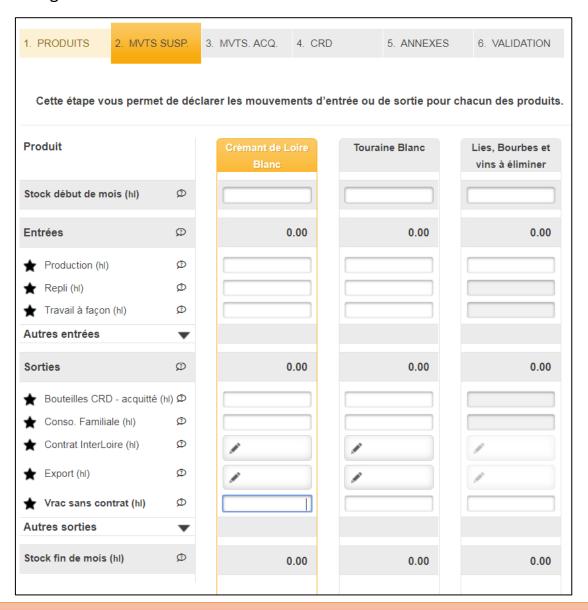
Tapez les lettres composant le nom du produit puis sélectionnez-le dans la liste proposée. Dans la case Dénomination, apportez une précision.

Cliquez sur AJOUTER LE PRODUIT.



2.2. Etape n°2 : La déclaration des mouvements d'entrée et de sortie

Vous retrouvez les produits choisis lors de l'étape précédente, en colonne. Pour vous aider au remplissage des colonnes, le produit en cours de saisie est encadré en orange.



IMPORTANT pour votre 1^{ère} e-DRM : Renseignez le stock de début de mois. Il sera calculé automatiquement pour les mois suivants.

Puis inscrivez dans les cases correspondantes les volumes entrés ou sortis, en HECTOLITRES.



Les stocks de fin de mois sont calculés automatiquement.

2.2.1. La liste des mouvements

Retrouvez la liste des mouvements en annexe.

Cliquez sur la flèche pour découvrir les autres mouvements.

Entrées

roduction (hl)

★ Travail à façon (hl)

☆ Déclassement (hl)
☆ Excédents (hl)

Provenant VCI (hl)

☆ Réintégr. CRD - acq. (hl)
 ♪ Réintégr. export / négoce (hl)

Réintégr. petit vrac (hl)

Transfert (hl)

Repli (hl)

Autres entrées

Ø

①

1

①

Les étoiles grises correspondent à vos mouvements « favoris ».

Si vous avez systématiquement les mêmes mouvements à déclarer sur vos DRM, grisez les étoiles.

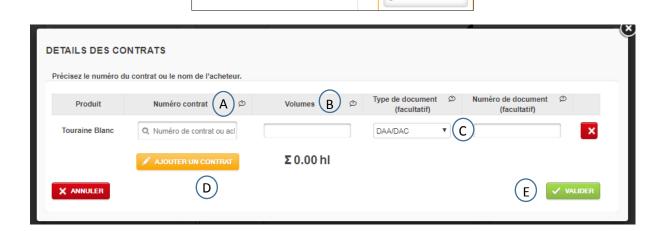
Les autres seront masqués, allégeant ainsi la grille des mouvements.

Vous pouvez choisir 3 favoris en mouvements d'entrées et 5 en sorties.

Contrat Interpro (hi)

2.2.2. L'enlèvement des contrats InterLoire

Cliquez sur le crayon.



A. Renseignez le numéro du contrat ou le nom du négociant acheteur.

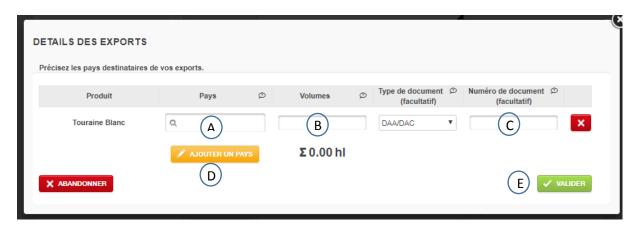
A côté de la loupe, appuyez sur la barre d'espace : le ou les contrats non soldés apparaissent. Sélectionnez le contrat concerné par l'enlèvement.

- B. Renseignez ensuite le volume correspondant à l'enlèvement du contrat. Il peut être enlevé en plusieurs fois.
- C. Vous pouvez choisir le type de document douanier qui accompagne la marchandise ainsi que son numéro. <u>Cette démarche est facultative</u> et non bloquante pour la suite de la déclaration.
- D. Vous pouvez ajouter d'autres contrats à enlever en cliquant sur **AJOUTER UN CONTRAT**.
- E. Valider en cliquant sur VALIDER.

2.2.3. La déclaration des exportations

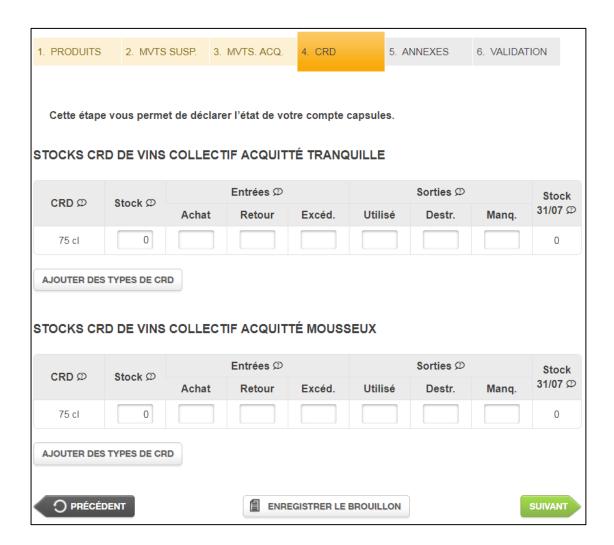
Cliquez sur le crayon.





- A. Renseignez le pays destinataire, en français.
- B. Renseignez ensuite le volume exporté.
- C. Vous pouvez choisir le type de document douanier qui accompagne la marchandise ainsi que son numéro. <u>Cette démarche est facultative</u> et non bloquante pour la suite de la déclaration.
- D. Vous pouvez ajouter d'autres pays destinataires en cliquant sur **AJOUTER UN PAYS**.
- E. Valider en cliquant sur VALIDER.

2.3. Etape n°3: La déclaration du compte capsules



<u>IMPORTANT pour votre 1^{ère} e-DRM</u>: Renseignez le stock de début de mois. Il sera calculé automatiquement pour les mois suivants. L'intégralité de vos stocks doit être déclarée, y compris les stocks de capsules non utilisées.

Par défaut, nous vous proposons les CRD pour les bouteilles 75 cl.

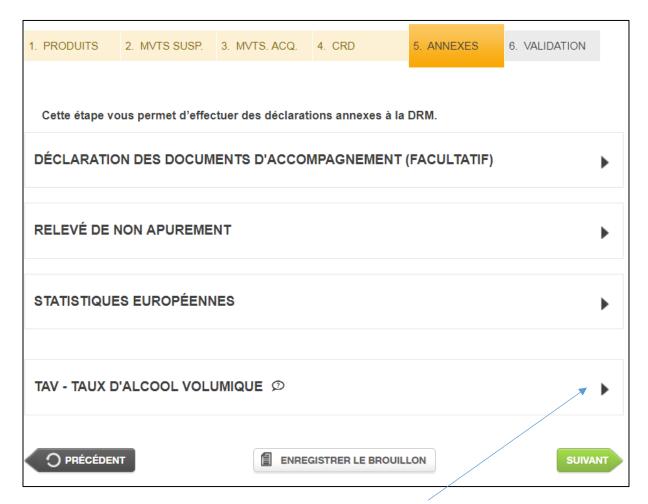
Vous pouvez ajouter d'autres types de capsules en cliquant sur **AJOUTER DES TYPES DE CRD**.

Les lignes aux stocks nuls disparaitront le mois prochain.



- A. Choisissez la couleur de la CRD en cliquant sur la flèche (facultatif).
- B. Puis le litrage.
- C. Et enfin le stock de début.
- D. Cliquez sur AJOUTER UNE LIGNE CRD.

2.4. Etape n°4: Les déclarations annexes



Cliquer sur une flèche pour afficher le contenu des rubriques.

2.4.1. La déclaration des documents d'accompagnement



Vous pouvez saisir ici les numéros de vos documents d'accompagnement. <u>Ces renseignements sont facultatifs.</u>

2.4.2. Le relevé de non apurement



C'est ici que vous signifiez à la douane vos documents non apurés.

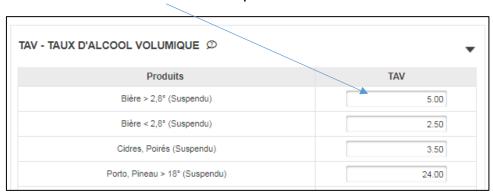
2.4.3. Les statistiques européennes



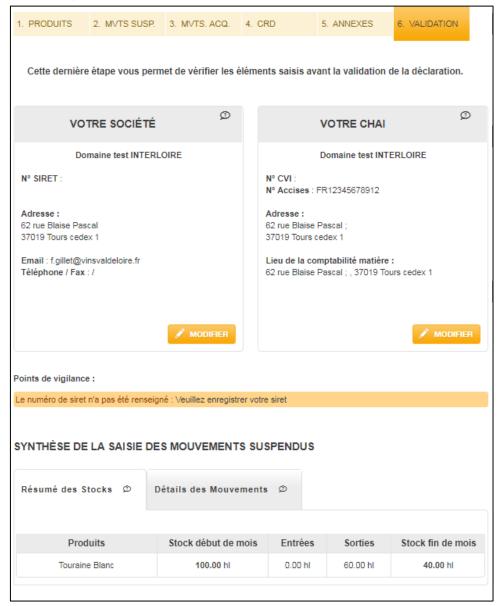
Ces renseignements sont facultatifs.

2.4.4. La déclaration des TAV

Si vous avez des alcools autres que les vins en stocks, vous devez mentionnez sur votre DRM le Taux d'Alcool Volumique de vos alcools.



2.5. Etape n°5 : La validation des éléments déclarés

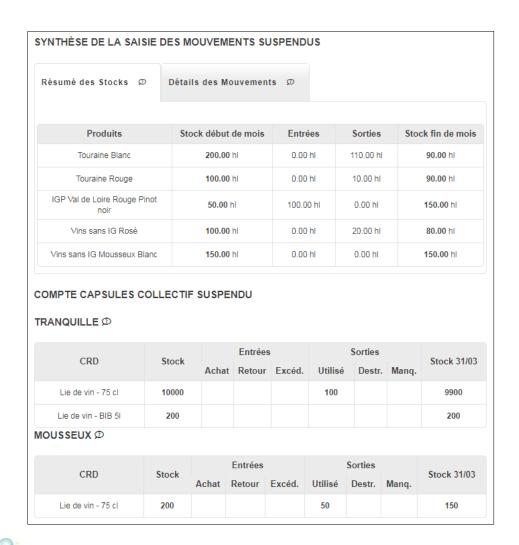


Des points de vigilance, bloquants (en rouge) ou non (en orange), peuvent apparaître.

Vous pouvez modifier les éléments de votre société ou de votre chai en cliquant sur **MODIFIER**.

En un coup d'œil, vous avez accès à vos saisies de mouvements, en synthèse, ou dans le détail.

Les comptes capsules sont également représentés.



Pour vérifier les éléments déclarés sur votre DRM, vous avez la possibilité de télécharger un PDF de la DRM en cliquant sur VERIFIER LE PDF.



<u>IMPORTANT</u>: Il ne faut pas négliger cette étape de validation car, une fois déversées sur Prodouanes, les informations sont difficilement modifiables.

Après avoir cliqué sur VALIDER, la fenêtre ci-dessous s'affiche.



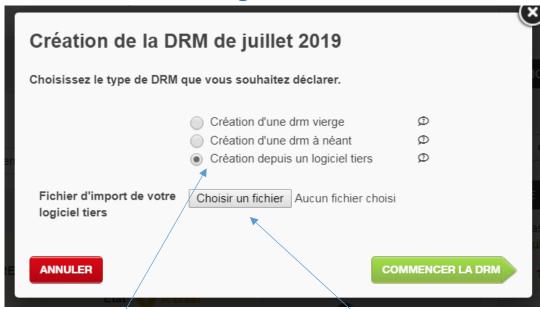
Validez une dernière fois votre DRM.

Les données sont transmises en quelques secondes dans votre espace personnel dans ProDouanes.

Vous recevez un mail vous informant de la bonne transmission des données sur ProDouanes.

<u>IMPORTANT</u>: Si vous recevez un message d'erreur, il est impératif de contacter InterLoire pour trouver la solution. Ne continuez pas vos démarches sur ProDouanes.

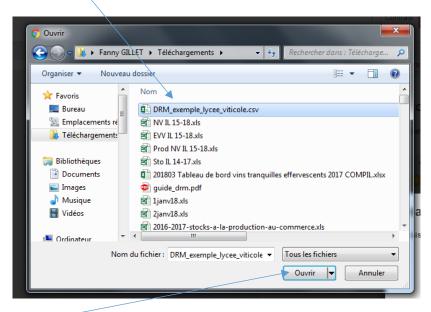
3. Une autre possibilité pour réaliser un e-DRM : l'import de données de votre logiciel de cave



Cliquez sur « Création depuis un logiciel tiers ».

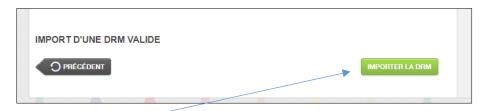
La fenêtre s'élargit avec l'apparition de l'encadré « **Choisir un fichier** ». Cliquez dessus.

Sélectionnez le fichier extrait de votre logiciel dans l'emplacement prévu à cet effet sur votre PC.



Cliquez sur « Ouvrir ».

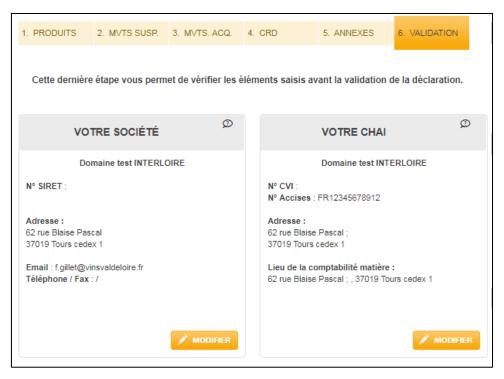
Puis sur **COMMENCER LA DRM**. L'import de données se fait en quelques secondes.



Cliquez sur IMPORTER LA DRM.

IMPORTANT : En cas de message d'erreur, contactez votre éditeur de logiciel.

Le système vous amène directement sur la dernière étape de validation. Les onglets 1 à 5 sont remplis automatiquement avec les données importées.



En un coup d'œil, vous avez accès à vos saisies de mouvements, en synthèse, ou dans le détail.

Les comptes capsules sont également représentés.

Pour vérifier les éléments déclarés sur votre DRM, vous avez la possibilité de télécharger un PDF de la DRM en cliquant sur **VERIFIER LE PDF**.



<u>IMPORTANT</u>: Il ne faut pas négliger cette étape de validation car, une fois déversées sur Prodouanes, les informations sont plus difficilement modifiables.

Après avoir cliqué sur **VALIDER**, la fenêtre ci-dessous s'affiche.



Validez une dernière fois votre DRM.

Les données sont transmises en quelques secondes dans votre espace personnel dans ProDouanes.

Vous recevez un mail vous informant de la bonne transmission des données sur ProDouanes.

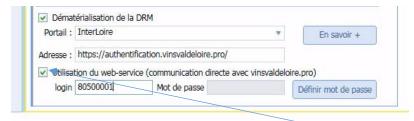
<u>IMPORTANT</u>: Si vous recevez un message d'erreur, il est impératif de contacter InterLoire pour trouver la solution. Ne continuez pas vos démarches sur ProDouanes.



Pour les utilisateurs du logiciel ISAVIGNE :



Les étapes décrites ci-dessus sont évitées si vous choisissez le mode **web service** dans les paramètres de votre logiciel.



Choisissez le portail « InterLoire » puis cochez la case « Utilisation du webservice ». Ainsi ISAVIGNE ouvre automatiquement vinsvaldeloire.pro sur la partie « VALIDATION » de la DRM. Le login comprend 8 chiffres : il s'agit de l'identifiant InterLoire à vinsvaldeloire.pro auquel est accolé 01.

4. Vous n'avez aucun mouvement à déclarer pour ce mois ? Réalisez une DRM à néant.



Cliquez sur « Création d'une drm à néant » puis sur COMMENCER LA DRM.

<u>IMPORTANT</u>: Pour la DRM d'août, la création d'une DRM à néant n'est pas proposée car nous vous demandons de remplir vos stocks de début de mois.

Le système vous amène directement sur la dernière étape de validation.



Après avoir cliqué sur VALIDER, la fenêtre ci-dessous s'affiche.



Validez une dernière fois votre DRM.

Annexe 1: la liste des vins AOP du Val de Loire (au 01/08/2018)

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
Anjou Blanc	AOP	Tranquille	1B200
Anjou Coteaux de la Loire	AOP	Tranquille	1B202L
Anjou Gamay	AOP	Tranquille	1R203S
Anjou Gamay Primeur	AOP	Tranquille	1R203S01
Anjou Mousseux Blanc	AOP	Mousseux	1B200M 1
Anjou Mousseux Rosé	AOP	Mousseux	1S200M 1
Anjou Rouge	AOP	Tranquille	1R200S
Anjou-Villages	AOP	Tranquille	1R204S
Anjou-Villages Brissac	AOP	Tranquille	1R217S
Bonnezeaux	AOP	Tranquille	1B210L
Bourgueil Rosé	AOP	Tranquille	1S220S
Bourgueil Rouge	AOP	Tranquille	1R220S
Cabernet d'Anjou	AOP	Tranquille	1S201D
Cabernet de Saumur	AOP	Tranquille	1S207
Châteaumeillant Rosé	AOP	Tranquille	1S700
Châteaumeillant Rouge	AOP	Tranquille	1R700
Cheverny Blanc	AOP	Tranquille	1B231S
Cheverny Rosé	AOP	Tranquille	1S231S
Cheverny Rouge	AOP	Tranquille	1R231S
Chinon Blanc	AOP	Tranquille	1B222S
Chinon Rosé	AOP	Tranquille	1S222S
Chinon Rouge	AOP	Tranquille	1R222S
Côte d'Auvergne Blanc	AOP	Tranquille	1B714S
Côte d'Auvergne Rosé	AOP	Tranquille	1S714S
Côte d'Auvergne Rouge	AOP	Tranquille	1R714S
Coteaux d'Ancenis Blanc Chenin	AOP	Tranquille	1B707S01
Coteaux d'Ancenis Blanc Malvoisie	AOP	Tranquille	1B707S
Coteaux d'Ancenis Rosé Cabernet	AOP	Tranquille	1S707S02
Coteaux d'Ancenis Rosé Gamay	AOP	Tranquille	1S707S03
Coteaux d'Ancenis Rouge Cabernet	AOP	Tranquille	1R707S02
Coteaux d'Ancenis Rouge Gamay	AOP	Tranquille	1R707S03
Coteaux de l'Aubance	AOP	Tranquille	1B211L
Coteaux de l'Aubance SGN	AOP	Tranquille	1B211L01
Coteaux de Saumur	AOP	Tranquille	1B213L
Coteaux du Giennois Blanc	AOP	Tranquille	1B197S
Coteaux du Giennois Rosé	AOP	Tranquille	1S197S
Coteaux du Giennois Rouge	AOP	Tranquille	1R197S

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
Coteaux du Layon	AOP	Tranquille	1B212L
Coteaux du Layon 1er Cru Chaume	AOP	Tranquille	1B212L02
Coteaux du Layon Beaulieu	AOP	Tranquille	1B212L01
Coteaux du Layon Beaulieu SGN	AOP	Tranquille	1B212L11
Coteaux du Layon Faye	AOP	Tranquille	1B212L03
Coteaux du Layon Faye SGN	AOP	Tranquille	1B212L13
Coteaux du Layon Rablay	AOP	Tranquille	1B212L04
Coteaux du Layon Rablay SGN	AOP	Tranquille	1B212L14
Coteaux du Layon Rochefort	AOP	Tranquille	1B212L05
Coteaux du Layon Rochefort SGN	AOP	Tranquille	1B212L15
Coteaux du Layon SGN	AOP	Tranquille	1B212L10
Coteaux du Layon St Aubin	AOP	Tranquille	1B212L06
Coteaux du Layon St Aubin SGN	AOP	Tranquille	1B212L16
Coteaux du Layon St Lambert	AOP	Tranquille	1B212L07
Coteaux du Layon St Lambert SGN	AOP	Tranquille	1B212L17
Coteaux du Layon Villages	AOP	Tranquille	1B212L
Coteaux du loir Blanc	AOP	Tranquille	1B223
Coteaux du loir Rosé	AOP	Tranquille	1S223S
Coteaux du loir Rouge	AOP	Tranquille	1R223S
Coteaux du Vendomois Blanc	AOP	Tranquille	1B218S
Coteaux du Vendomois Rosé	AOP	Tranquille	1S218S
Coteaux du Vendomois Rouge	AOP	Tranquille	1R218S
Coulée de Serrant	AOP	Tranquille	1B216S01
Coulée de Serrant moelleux ou doux	AOP	Tranquille	1B216L01
Cour-Cheverny	AOP	Tranquille	1B232S
Crémant de Loire Blanc	AOP	Mousseux	1B215M
Crémant de Loire Rosé	AOP	Mousseux	1S215M
Fiefs vendéens Brem Blanc	AOP	Tranquille	1B709S
Fiefs vendéens Brem Rosé	AOP	Tranquille	1S709S
Fiefs vendéens Brem Rouge	AOP	Tranquille	1R709S
Fiefs vendéens Chantonnay Blanc	AOP	Tranquille	1B728S
Fiefs vendéens Chantonnay Rosé	AOP	Tranquille	1S728S
Fiefs vendéens Chantonnay Rouge	AOP	Tranquille	1R728S
Fiefs vendéens Mareuil Blanc	AOP	Tranquille	1B710S
Fiefs vendéens Mareuil Rosé	AOP	Tranquille	1S710S
Fiefs vendéens Mareuil Rouge	AOP	Tranquille	1R710S
Fiefs vendéens Pissotte Blanc	AOP	Tranquille	1B711S
Fiefs vendéens Pissotte Rosé	AOP	Tranquille	1S711S
Fiefs vendéens Pissotte Rouge	AOP	Tranquille	1R711S
Fiefs vendéens Vix Blanc	AOP	Tranquille	1B712S
Fiefs vendéens Vix Rosé	AOP	Tranquille	1S712S
Fiefs vendéens Vix Rouge	AOP	Tranquille	1R712S
Gros plant	AOP	Tranquille	1B708
Gros plant Sur lie	AOP	Tranquille	1B708 01
Haut-Poitou Blanc	AOP	Tranquille	1B713S
Haut-Poitou Rosé	AOP	Tranquille	1S713S
Haut-Poitou Rouge	AOP	Tranquille	1R713S

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
Jasnières	AOP	Tranquille	1B224
Menetou-Salon Blanc	AOP	Tranquille	1B190S
Menetou-Salon Rosé	AOP	Tranquille	1S190S
Menetou-Salon Rouge	AOP	Tranquille	1R190S
Montlouis sur Loire	AOP	Tranquille	1B225
Montlouis sur Loire Mousseux	AOP	Mousseux	1B225M 1
Montlouis sur Loire Pétillant	AOP	Mousseux	1B225P 1
Muscadet AC	AOP	Tranquille	1B228
Muscadet AC Primeur	AOP	Tranquille	1B228 02
Muscadet AC Sur lie	AOP	Tranquille	1B228 01
Muscadet Coteaux de la Loire	AOP	Tranquille	1B229
Muscadet Coteaux de la Loire Sur lie	AOP	Tranquille	1B229 01
Muscadet Côtes de Grand Lieu	AOP	Tranquille	1B227
Muscadet Côtes de Grand Lieu Sur lie	AOP	Tranquille	1B227 01
Muscadet Sèvre et Maine	AOP	Tranquille	1B230
Muscadet Sèvre et Maine Clisson	AOP	Tranquille	1B701
Muscadet Sèvre et Maine Gorges	AOP	Tranquille	1B702
Muscadet Sèvre et Maine Le Pallet	AOP	Tranquille	1B703
Muscadet Sèvre et Maine Sur lie	AOP	Tranquille	1B230 01
Orléans Blanc	AOP	Tranquille	1B198
Orléans Cléry	AOP	Tranquille	1R199
Orléans Rosé	AOP	Tranquille	1S198
Orléans Rouge	AOP	Tranquille	1R198
Pouilly-Fumé	AOP	Tranquille	1B192S
Pouilly-sur-Loire	AOP	Tranquille	1B191S
Quarts de Chaume	AOP	Tranquille	1B214L
Quincy	AOP	Tranquille	1B193S
Reuilly Blanc	AOP	Tranquille	1B194S
Reuilly Rosé	AOP	Tranquille	1S194S
Reuilly Rouge	AOP	Tranquille	1R194S
Rosé d'Anjou	AOP	Tranquille	1S200D
Rosé de Loire	AOP	Tranquille	1S209S
Saint Pourçain Blanc	AOP	Tranquille	1B430S
Saint Pourçain Rosé	AOP	Tranquille	1S430S
Saint Pourçain Rouge	AOP	Tranquille	1R430S
Sancerre Blanc	AOP	Tranquille	1B195S
Sancerre Rosé	AOP	Tranquille	1S196S
Sancerre Rouge	AOP	Tranquille	1R196S
Saumur Blanc	AOP	Tranquille	1B206
Saumur Champigny	AOP	Tranquille	1R208
Saumur Mousseux Blanc	AOP	Mousseux	1B205M 1
Saumur Mousseux Rosé	AOP	Mousseux	1S205M 1
Saumur Puy-Notre-Dame	AOP	Tranquille	1R189S
Saumur Rosé	AOP	Tranquille	1S206
Saumur Rouge	AOP	Tranquille	1R206S

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
Savennières	AOP	Tranquille	1B216S
Savennières moelleux ou doux	AOP	Tranquille	1B216L
Savennières demi sec	AOP	Tranquille	1B216
Coulée de Serrant	AOP	Tranquille	1B216S01
Coulée de Serrant moelleux ou doux	AOP	Tranquille	1B216L01
Savennières Roche aux moines	AOP	Tranquille	1B216S02
Savennières Roche aux moines moelleux ou doux	AOP	Tranquille	1B216L02
St Nicolas de Bourgueil Rouge	AOP	Tranquille	1R221S
St Nicolas de Bourgueil Rosé	AOP	Tranquille	1S221S
Touraine Blanc	AOP	Tranquille	1B235S
Touraine Rouge	AOP	Tranquille	1R235S
Touraine Rouge Gamay	AOP	Tranquille	1R235S02
Touraine Rosé	AOP	Tranquille	1S235S
Touraine Amboise Blanc	AOP	Tranquille	1B236
Touraine Amboise Rouge	AOP	Tranquille	1R236S
Touraine Amboise Rosé	AOP	Tranquille	1S236
Touraine Azay-le-rideau Blanc	AOP	Tranquille	1B237
Touraine Azay-le-rideau Rosé	AOP	Tranquille	1S237S
Touraine Mesland Blanc	AOP	Tranquille	1B238
Touraine Mesland Rouge	AOP	Tranquille	1R238S
Touraine Mesland Rosé	AOP	Tranquille	1S238
Touraine Chenonceaux Blanc	AOP	Tranquille	1B705S
Touraine Chenonceaux Rouge	AOP	Tranquille	1R705S
Touraine Oisly Blanc	AOP	Tranquille	1B704S
Touraine Rouge Primeur	AOP	Tranquille	1R235S01
Touraine Noble Joué	AOP	Tranquille	1S239
Valençay Blanc	AOP	Tranquille	1B233S
Valençay Rosé	AOP	Tranquille	1S233S
Valençay Rouge	AOP	Tranquille	1R233S
Vouvray	AOP	Tranquille	1B226
Vouvray Mousseux	AOP	Mousseux	1B226M 1
Vouvray Pétillant	AOP	Mousseux	1B226P 1

Libellé	Code INAO
VCI Cabernet d'Anjou	1S201D99
VCI Chinon Blanc	1B222S99
VCI Chinon Rouge	1R222S99
VCI Crémant de Loire Blanc	1B215M99
VCI Crémant de Loire Rosé	1S215M99
VCI Muscadet AC	1B228 99
VCI Muscadet AC Sur lie	1B228 91
VCI Muscadet Coteaux de la Loire	1B229 99
VCI Muscadet Coteaux de la Loire Sur lie	1B229 91
VCI Muscadet Côtes de Grand Lieu	1B227 99
VCI Muscadet Côtes de Grand Lieu Sur lie	1B227 91
VCI Muscadet Sèvre et Maine	1B230 99
VCI Muscadet Sèvre et Maine Sur lie	1B230 91
VCI Saumur Champigny	1R208 99
VCI Saumur Rouge	1R170S99
VCI St Nicolas de Bourgueil Rouge	1R221S99
VCI Touraine Blanc	1B235S99
VCI Vouvray	1B226 99
VCI Vouvray Mousseux	1B226M91

Les VCI doivent être déclarés en colonne dans la DRM.

Annexe 2 : la liste des vins IGP du Val de Loire (au 01/08/2018)

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
IGP Côteaux de Tannay Blanc	IGP	Tranquille	3B583
IGP Côteaux de Tannay Rosé	IGP	Tranquille	3S583
IGP Côteaux de Tannay Rouge	IGP	Tranquille	3R583
IGP Coteaux du Cher et de l'Arnon Blanc	IGP	Tranquille	3B182
IGP Coteaux du Cher et de l'Arnon Rosé	IGP	Tranquille	3S182
IGP Coteaux du Cher et de l'Arnon Rouge	IGP	Tranquille	3R182
IGP Côtes de la Charité Blanc	IGP	Tranquille	3B582
IGP Côtes de la Charité Rosé	IGP	Tranquille	3S582
IGP Côtes de la Charité Rouge	IGP	Tranquille	3R582
IGP Val de Loire Blanc	IGP	Tranquille	3B009
IGP Val de Loire Blanc Chardonnay	IGP	Tranquille	3B009 CA
IGP Val de Loire Blanc Chenin	IGP	Tranquille	3B009 CF
IGP Val de Loire Blanc Folle blanche	IGP	Tranquille	3B009 CL
IGP Val de Loire Blanc Grolleau gris	IGP	Tranquille	3B009 CU
IGP Val de Loire Blanc Melon	IGP	Tranquille	3B009 DK
IGP Val de Loire Blanc Multi cépage	IGP	Tranquille	3B009 00
IGP Val de Loire Blanc Pinot blanc	IGP	Tranquille	3B009 59
IGP Val de Loire Blanc Pinot gris	IGP	Tranquille	3B009 AA
IGP Val de Loire Blanc Sauvignon blanc	IGP	Tranquille	3B009 AE
IGP Val de Loire Blanc Sauvignon gris	IGP	Tranquille	3B009 AF
IGP Val de Loire Rosé	IGP	Tranquille	3S009
IGP Val de Loire Rosé Abouriou	IGP	Tranquille	3S009 35
IGP Val de Loire Rosé Cabernet franc	IGP	Tranquille	3S009 BW
IGP Val de Loire Rosé Cabernet sauvignon	IGP	Tranquille	3S009 BX
IGP Val de Loire Rosé Cot	IGP	Tranquille	3S009 CZ
IGP Val de Loire Rosé Egiodola	IGP	Tranquille	3S009 AI
IGP Val de Loire Rosé Gamay noir	IGP	Tranquille	3S009 CM
IGP Val de Loire Rosé Grolleau noir	IGP	Tranquille	3S009 CT
IGP Val de Loire Rosé Merlot	IGP	Tranquille	3S009 DE
IGP Val de Loire Rosé Multi cépage	IGP	Tranquille	3S009 00
IGP Val de Loire Rosé Pineau d'Aunis	IGP	Tranquille	3S009 58
IGP Val de Loire Rosé Pinot noir	IGP	Tranquille	3S009 AB
IGP Val de Loire Rouge	IGP	Tranquille	3R009
IGP Val de Loire Rouge Abouriou	IGP	Tranquille	3R009 35
IGP Val de Loire Rouge Cabernet franc	IGP	Tranquille	3R009 BW
IGP Val de Loire Rouge Cabernet sauvignon	IGP	Tranquille	3R009 BX
IGP Val de Loire Rouge Cot	IGP	Tranquille	3R009 CZ
IGP Val de Loire Rouge Gamay noir	IGP	Tranquille	3R009 CM
IGP Val de Loire Rouge Grolleau noir	IGP	Tranquille	3R009 CT
IGP Val de Loire Rouge Merlot	IGP	Tranquille	3R009 DE
IGP Val de Loire Rouge Multi cépage	IGP	Tranquille	3R009 00
IGP Val de Loire Rouge Pineau d'Aunis	IGP	Tranquille	3R009 58
IGP Val de Loire Rouge Pinot noir	IGP	Tranquille	3R009 AB

Annexe 3: la liste des autres vins (au 01/08/2019)

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
Alsace Blanc Edelzwicker	AOP	(TRANQ)	1B001S
Alsace Blanc Gewurztraminer	AOP	(TRANQ)	1B001S 1
Alsace Blanc Riesling	AOP	(TRANQ)	1B001S 4
Alsace grand cru Blanc SGN	AOP	(TRANQ)	1B037D14
Alsace grand cru Blanc SGN Riesling	AOP	(TRANQ)	1B037D14
Alsace Rouge Pinot Noir	AOP	(TRANQ)	1R001S
Autres que celles du Val de Loire	AOP	(TRANQ)	VT IG AOP
Autres que celles du Val de Loire Mousseux	AOP	Mousseux	VM IG AOP
Beaujolais Blanc	AOP	(TRANQ)	1B300
Beaujolais Leynes Rouge	AOP	(TRANQ)	1R301 35
Beaujolais Rosé Primeur	AOP	(TRANQ)	1S300 01
Beaujolais Rouge	AOP	(TRANQ)	1R300
Bergerac Blanc	AOP	(TRANQ)	1B103S
Bergerac Rosé	AOP	(TRANQ)	1S103
Bergerac Rouge	AOP	(TRANQ)	1R103S
Blaye Rouge	AOP	(TRANQ)	1R104S
Bordeaux Blanc	AOP	(TRANQ)	1B105
Bordeaux Rouge	AOP	(TRANQ)	1R105S
Bordeaux supérieur Rouge	AOP	(TRANQ)	1R105S2
Bourgogne Aligoté	AOP	(TRANQ)	1B322
Bourgogne Blanc	AOP	(TRANQ)	1B309
Bourgogne Hautes Cotes de Beaune Rouge	AOP	(TRANQ)	1R317
Bourgogne Hautes Cotes de Nuit Rouge	AOP	(TRANQ)	1R318
Bourgogne Rouge	AOP	(TRANQ)	1R309
Brouilly	AOP	(TRANQ)	1R325
Buzet Rosé	AOP	(TRANQ)	1S109S
Buzet Rouge	AOP	(TRANQ)	1R109S
Cairanne Rouge	AOP	(TRANQ)	1R544
Chablis	AOP	(TRANQ)	1B296
Champagne Blanc	AOP	Mousseux	1B080M 1
Champagne Rosé	AOP	Mousseux	1S080M 1
Chateauneuf-du-Pape Rouge	AOP	(TRANQ)	1R532S
Chénas	AOP	(TRANQ)	1R344
Chignin Blanc	AOP	(TRANQ)	1B448S
Chiroubles	AOP	(TRANQ)	1R345
Clairette de Die Blanc	AOP	Mousseux	1B523M 1
Clairette de Die Rosé	AOP	Mousseux	1S523M 2
Condrieu	AOP	(TRANQ)	1B525
Corbières Rouge	AOP	(TRANQ)	1R493
Cornas	AOP	(TRANQ)	1R526
Coteaux Bourguignons Rouge	AOP	(TRANQ)	1R320
Coteaux d'Aix-en-Provence Rosé	AOP	(TRANQ)	1S579S

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
Côte-Rôtie	AOP	(TRANQ)	1R527
Cotes de Beaune Villages	AOP	(TRANQ)	1R354
Cotes de Bergerac Blanc	AOP	(TRANQ)	1B103D
Cotes de Bergerac Rouge	AOP	(TRANQ)	1R103S 1
Côtes de Bordeaux Rouge	AOP	(TRANQ)	1R120S
Côtes de Bourg Rouge	AOP	(TRANQ)	1R108S
Cotes de Brouilly	AOP	(TRANQ)	1R326
Côtes de Duras Rouge	AOP	(TRANQ)	1R117S
Côtes de Provence Blanc	AOP	(TRANQ)	1B582S
Côtes de Provence Rosé	AOP	(TRANQ)	1S582S
Côtes de Provence Rouge	AOP	(TRANQ)	1R582S
Cotes du Marmandais Rouge	AOP	(TRANQ)	1R124S
Côtes du Rhône Rosé	AOP	(TRANQ)	1S530
Côtes du Rhône Rouge	AOP	(TRANQ)	1R530
Côtes du Rhône Villages Blanc	AOP	(TRANQ)	1B531
Côtes du Rhône Villages Rouge	AOP	(TRANQ)	1R531
Cotes du Roussillon Blanc	AOP	(TRANQ)	1B480S
Cotes du Roussillon Rouge	AOP	(TRANQ)	1R480S
Cotes du Roussillon Villages Rouge	AOP	(TRANQ)	1R481S
Côtes Roannaises Rouge	AOP	(TRANQ)	1R359
Crémant d'Alsace Blanc	AOP	Mousseux	1B001M00
Crémant d'Alsace Rosé	AOP	Mousseux	1S001M00
Crozes Hermitage Blanc	AOP	(TRANQ)	1B542
Crozes Hermitage Rouge	AOP	(TRANQ)	1R542
Entre-Deux-Mers	AOP	(TRANQ)	1B125S
Faugères Blanc	AOP	(TRANQ)	1B515
Faugères Rosé	AOP	(TRANQ)	1S515
Faugères Rouge	AOP	(TRANQ)	1R515
Fitou	AOP	(TRANQ)	1R482S
Fleurie	AOP	(TRANQ)	1R365
Fronsac	AOP	(TRANQ)	1R127S
Gaillac Blanc	AOP	(TRANQ)	1B128S
Gaillac Rosé	AOP	(TRANQ)	1S128S
Gaillac Rouge	AOP	(TRANQ)	1R128S
Gard Rosé	AOP	(TRANQ)	3S301
Gevrey Chambertin	AOP	(TRANQ)	1R248
Gigondas Rouge	AOP	(TRANQ)	1R535S
Graves Rouge	AOP	(TRANQ)	1R130S
Haut-Médoc	AOP	(TRANQ)	1R132S
Juliénas	AOP	(TRANQ)	1R367
Lalande de Pomerol	AOP	(TRANQ)	1R136S
Languedoc Pezenas Rouge	AOP	(TRANQ)	1R510
Languedoc Rouge	AOP	(TRANQ)	1R495

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
Limoux Blanc	AOP	(TRANQ)	1B483S
Limoux Rouge	AOP	(TRANQ)	1R483S
Loupiac	AOP	(TRANQ)	1B138L
Luberon Rosé	AOP	(TRANQ)	1S533S
Lussac Saint-Emilion	AOP	(TRANQ)	1R139S
Macon Villages Blanc	AOP	(TRANQ)	1B370
Macon Villages Blanc Primeur	AOP	(TRANQ)	1B370 01
Madiran	AOP	(TRANQ)	1R140S
Margaux	AOP	(TRANQ)	1R142S
Médoc	AOP	(TRANQ)	1R143S
Meursault Blanc	AOP	(TRANQ)	1B394
Minervois Blanc	AOP	(TRANQ)	1B517
Minervois Rouge	AOP	(TRANQ)	1R517
Montagne Saint Emilion	AOP	(TRANQ)	1R145S
Morgon	AOP	(TRANQ)	1R390
Moulin à Vent	AOP	(TRANQ)	1R391
Pacherenc du Vic Bilh	AOP	(TRANQ)	1B166L
Pauillac	AOP	(TRANQ)	1R148S
Pessac-Léognan Blanc	AOP	(TRANQ)	1B150S
Pessac-Léognan Rouge	AOP	(TRANQ)	1R150S
Picpoul de Pinet	AOP	(TRANQ)	1B512
Pomerol	AOP	(TRANQ)	1R151S
Pommard	AOP	(TRANQ)	1R411
Pouilly-Fuissé	AOP	(TRANQ)	1B399
Rasteau Rouge	AOP	(TRANQ)	1R187S
Rivesaltes Rouge	AOP	(TRANQ)	1R188N02
Saint Emilion	AOP	(TRANQ)	1R156S
Saint Emilion Grand Cru	AOP	(TRANQ)	1R157S
Saint-Amour	AOP	(TRANQ)	1R421
Saint-Chinian Rosé	AOP	(TRANQ)	1S518
Saint-Chinian Rouge	AOP	(TRANQ)	1R518
Saint-Joseph Rouge	AOP	(TRANQ)	1R545
Saint-Julien	AOP	(TRANQ)	1R160S
Saint-Véran	AOP	(TRANQ)	1B422
Santenay Rouge	AOP	(TRANQ)	1R279
Sauternes	AOP	(TRANQ)	1B164L
Terrasses du Larzac	AOP	(TRANQ)	1R488
Vacqueyras Blanc	AOP	(TRANQ)	1B538S
Vacqueyras Rouge	AOP	(TRANQ)	1R538S
Ventoux Blanc	AOP	(TRANQ)	1B534S
Ventoux Rosé	AOP	(TRANQ)	1S534S
Ventoux Rouge	AOP	(TRANQ)	1R534S

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
IGP Allobrogie Blanc	IGP	(TRANQ)	3B732
IGP Allobrogie Rouge	IGP	(TRANQ)	3R732
IGP Aude Rosé	IGP	(TRANQ)	3S111
IGP Autres que celles du Val de Loire	IGP	(TRANQ)	VT IG IGP
IGP Calvados Blanc	IGP	(TRANQ)	3B141
IGP Calvados Rouge	IGP	(TRANQ)	3R141
IGP Comté Tolosan Blanc Sauvignon blanc	IGP	(TRANQ)	3B003 AE
IGP Cotes Catalanes Blanc	IGP	(TRANQ)	3B664
IGP Cotes Catalanes Rouge	IGP	(TRANQ)	3R664
IGP Côtes de Gascogne Blanc doux	IGP	(TRANQ)	3B323
IGP Côtes de Gascogne Blanc sec	IGP	(TRANQ)	3B323
IGP Côtes de Gascogne Rosé	IGP	(TRANQ)	3S323
IGP Côtes de Gascogne Rouge	IGP	(TRANQ)	3R323
IGP Côtes de Thau Blanc	IGP	(TRANQ)	3B953
IGP Côtes de Thau Rouge	IGP	(TRANQ)	3R953
IGP Côtes de Thongue Rouge	IGP	(TRANQ)	3R954
IGP Cotes du Tarn Blanc Sauvignon blanc	IGP	(TRANQ)	3B812 AE
IGP Cotes du Tarn Rosé	IGP	(TRANQ)	3S812
IGP Gard Rouge	IGP	(TRANQ)	3R301
IGP lle de Beauté Rosé	IGP	(TRANQ)	3S202
IGP Méditerranée Rosé	IGP	(TRANQ)	3S007
IGP Méditerranée Rouge	IGP	(TRANQ)	3R007
IGP mousseux	IGP	(EFF)	VM IG IGP
IGP Oc Blanc	IGP	(TRANQ)	3B001
IGP Oc Blanc Chardonnay	IGP	(TRANQ)	3B001 CA
IGP Oc Blanc Multi cépage	IGP	(TRANQ)	3B001 00
IGP Oc Blanc Sauvignon blanc	IGP	(TRANQ)	3B001 AE
IGP Oc Rosé	IGP	(TRANQ)	3S001
IGP Oc Rosé Cabernet sauvignon	IGP	(TRANQ)	3S001 BX
IGP Oc Rosé Grenache	IGP	(TRANQ)	3S001 CR
IGP Oc Rosé Merlot	IGP	(TRANQ)	3S001 DE
IGP Oc Rosé Multi cépage	IGP	(TRANQ)	3S001 00
IGP Oc Rosé Syrah	IGP	(TRANQ)	3S001 AI
IGP Oc Rouge	IGP	(TRANQ)	3R001
IGP Oc Rouge Cabernet franc	IGP	(TRANQ)	3R001 BW
IGP Oc Rouge Cabernet sauvignon	IGP	(TRANQ)	3R001 BX
IGP Oc Rouge Grenache	IGP	(TRANQ)	3R001 CS
IGP Oc Rouge Merlot	IGP	(TRANQ)	3R001 DE
IGP Oc Rouge Multi cépage	IGP	(TRANQ)	3R001 00
IGP Oc Rouge Pinot noir	IGP	(TRANQ)	3R001 AB
IGP Oc Rouge Syrah	IGP	(TRANQ)	3R001 AI
IGP Pays d'Hérault Rouge	IGP	(TRANQ)	3R341

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
Vins sans IG Blanc	Autres vins	(TRANQ)	4B999
Vins sans IG Rouge	Autres vins	(TRANQ)	4R999
Vins sans IG Rosé	Autres vins	(TRANQ)	4S999
Vins tranquilles étrangers	Autres vins	(TRANQ)	VT ETRANGERS
Vins sans IG Mousseux Blanc	Autres vins	Mousseux	4B999M
Vins sans IG Mousseux Rouge	Autres vins	Mousseux	4R999M
Vins sans IG Mousseux Rosé	Autres vins	Mousseux	4S999M
Vins mousseux étrangers	Autres vins	Mousseux	VM ETRANGERS
Pétillants	Autres vins	(DEFAUT)	PETILLANTS
Pétillants - PREMIX	Autres vins	(DEFAUT)	PETILLANTS PREMIX



Pour les vins français hors Val de Loire, vous avez la possibilité :

- Soit de les identifier dans votre DRM, auquel cas il est nécessaire qu'ils soient présents dans le catalogue produits => contactez InterLoire.
- Soit de les agréger avec les libellés fiscaux (en jaune ci-dessus).

Pour les vins sans IG, vous pouvez compléter le libellé avec le nom de cépage si vous le souhaitez (cf pages 9 et 10)

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
Lies, Bourbes et vins à éliminer	Autres	(DEFAUT)	5X999V
DRA (Dépassement de Rendement Autorisé) Blanc	Autres	(DEFAUT)	4B988Y
DRA (Dépassement de Rendement Autorisé) Rouge	Autres	(DEFAUT)	4R988Y

Annexe 4 : la liste des alcools (au 01/08/2019)

Libellé	Cat.	Genre	Code INAO
Bière > 2,8°	Autres alcools	(DEFAUT)	BIERE SUP 2 8 BRASSERIE TAUX NORMAL
Bière < 2,8°	Autres alcools	(DEFAUT)	BIERE INF 28
Cidres	Autres alcools	(DEFAUT)	CIDRES
Autres produits intermédiaires (Porto, Pineau) > 18°	Autres alcools	(DEFAUT)	AUTRES PI SUP 18
Rhums des DOM	Autres alcools	(DEFAUT)	RHUM TRADITIONNEL DOM ART 1
Autres produits intermédiaires (Porto, Pineau) < 18°	Autres alcools	(DEFAUT)	AUTRES PI INF 18
Vins de liqueur et Vins doux naturels > 18°	Autres alcools	(DEFAUT)	VDN VDL AOP SUP 18
Vins de liqueur et Vins doux naturels < 18°	Autres alcools	(DEFAUT)	VDN VDL AOP INF 18
Autres alcools < 18°	Autres alcools	(DEFAUT)	ALCOOL AUTRE INF 18
Autres alcools > 18°	Autres alcools	(DEFAUT)	ALCOOL AUTRE SUP 18
Boissons fermentées, autres que le vin et la bière	Autres alcools	(DEFAUT)	BOISSONS FERMENTEES AUTRES
Boissons fermentées, autres que le vin et la bière - PREMIX	Autres alcools	(DEFAUT)	BOISSONS FERMENTEES AUTRES PREMIX
Autres alcools < 18° - PREMIX	Autres alcools	(DEFAUT)	ALCOOL AUTRE INF 18 PREMIX
Matières premières pour spiritueux (chap. 2208 tarif des douanes)	Autres alcools	(DEFAUT)	MATIERES PREMIERES SPIRITUEUX
Matières premières pour alcools	Autres alcools	(DEFAUT)	MATIERES PREMIERES ALCOOLS
Poirés	Autres alcools	(DEFAUT)	POIRES
Muscat de Rivesaltes	Autres alcools	(TRANQ)	1B184N

Annexe 5 : la liste des mouvements d'entrée et de sortie

DRM en droits suspendus

Entrées / Sorties	Intitulé du mouvement	Point d'aide
Entrées	Achat	Achat de vrac et/ou de bouteilles
Entrées	Déclassement	Déclassement d'AOP ou d'IGP vers un vin sans IG
Entrées	Excédents	Excédents suite à inventaire ou contrôle des douanes
Entrées	Manipulations	Augmentation constatée des volumes suite à des manipulations œnologiques
Entrées	Production	Volume revendicable tel que renseigné en Igne 14 ou 15 de la déclaration de récolte
Entrées	Provenant VCI	Intégration du Volume Complémentaire Individuel agréé
Entrées	Repli	Repli d'une AOP vers une autre ou changement de dénomination
Entrées	Réintégr. CRD - acq.	Retour de marchandises hors export sous CRD (acquitté)
Entrées	Réintégr. CRD - susp.	Retour de marchandises hors export sous CRD (suspendu)
Entrées	Réintégr. export / négoce	Retour de marchandises après sorties en suspension de droits
Entrées	Réintégr. petit vrac	Retour de marchandises petit vrac
Entrées	Transfert	Transfert de comptabilité matière ou cession, Fermage/métayage, Coopérative
Entrées	Travail à façon	Retour d'embouteillage, relogement, travail à façon, distillation à façon
Sorties	Bib CRD - acquitté	Ventes de BIB en France sous CRD, pion (acquitté)
Sorties	Bib CRD - suspendu	Ventes de BIB en France sous CRD, pion (suspendu)
Sorties	Bouteilles CRD - acquitté	Ventes de bouteilles en France sous CRD (acquitté)
Sorties	Bouteilles CRD - susp.	Ventes de bouteilles en France sous CRD (suspendu)
Sorties	Conso. Familiale	Consommation familiale, dégustations, échantillons, cadeaux, dons
Sorties	Contrat InterLoire	Ventes de vrac ou de conditionnés avec un contrat InterLoire
Sorties	Destruction / manquants	Destruction / manquants suite à inventaire ou contrôle des douanes
Sorties	Distillation de vin	Distillation de vin
Sorties	Déclassement	Déclassement d'AOP ou d'IGP vers un vin sans IG
Sorties	Export	Ventes de vrac ou conditionnés à l'export
Sorties	Lies, vinaigrerie,	Lies, usages agroalimentaires, vinaigrerie
Sorties	Manipulations / pertes	Réduction constatée des volumes suite à des manipulations œnologiques, pertes
Sorties	Repli	Repli d'une AOP vers une autre ou changement de dénomination
Sorties	Revendication de VCI	Revendication du Volume Complémentaire Individuel
Sorties	Transfert	Transfert de comptabilité matière ou cession, Fermage/métayage, Coopérative
Sorties	Travail à façon	Sortie pour prestation d'embouteillage, relogement, élaboration de vins mousseux
Sorties	Vente Négoce Hors contrat Itl	Ventes au négoce hors contrat InterLoire
Sorties	Vrac sans contrat	Ventes de petit vrac (DSA, tickets, factures)

DRM en droits acquittés

Entrées / Sorties	Intitulé du mouvement	Point d'aide
Entrées	Achats	Achat de vrac et/ou de bouteilles
Entrées	Autres	Autres entrées
Sorties	Replacement en suspension	Replacement de produits en suspension de droits
Sorties	Ventes de produits	Ventes en droits acquittés
Sorties	Autres	Autres sorties

Vos contacts InterLoire

Si vous êtes des vignobles nantais, d'Anjou-Saumur et du Haut-

Poitou: Marlène BIZIOU

Tél: 09.72.58.37.60 (tapez 1)

Mail: m.biziou@vinsvaldeloire.fr

Si vous êtes des vignobles de Touraine et du Centre-Loire : Catherine BOISSAVY

Tél: 09.72.58.37.60 (tapez 2)

Mail: c.boissavy@vinsvaldeloire.fr

De 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 Du lundi au vendredi